

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 juin 2025

**L'**an deux mil vingt-cinq, le 26 juin à 19h00 le Conseil Municipal de Ferrières, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice	Présents	Nombre de suffrage exprimés	
13	10	10	
		Pour	10
		Contre	0
		Abstention	0

Date de convocation : 16 juin 2025

Etaient présents : Céline BECKERICH Bernard BESSON Annie GRATTET Alexandre JOUSSEMET Éric LAMY Solange MANCEAU Patricia MARIE Vanessa MOQUET Jenny MORTAGNE Jean-Philippe ROUSSEAU

Absents Excusés : Laurence BESSAGUET Ludovic COELEMBIER

Absente : Corinne LIAIGRE

Secrétaire de séance : Alexandre JOUSSEMET

### *DE 2025 31 Prix des repas cantine au 01 septembre 2025*

Il est fait part au conseil de l'augmentation par notre fournisseur des prix des repas, notamment par l'obligation de la loi EGALIM.

Les conseillers ne veulent pas répercuter la totalité de la hausse des menus et proposent une augmentation limitée à 10%.

Les tarifs à compter du 01 septembre 2025 seraient de :

Maternelle : 3.78€ Euros  
Primaire : 4.17€ Euros  
Adulte : 7.00€ Euros

Dans le cadre d'un PAI qui apporte son repas (préparation, nettoyage, surveillance de l'enfant) le prix du service reste à 2 euros.

Pour les familles n'ayant pas procédé à la réservation dans les délais impartis, la majoration appliquée reste de 2€50 par repas.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal valide les tarifs proposés ci-dessus à partir du 01 septembre 2025 et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette affaire et signer en conséquence tous les documents y référant.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Bernard BESSON

Le (la) Secrétaire  
Alexandre JOUSSEMET